

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME SALARIÉ

*Mise à jour le 13 octobre 2020*

### 1. PRÉAMBULE

La société Movinmotion (« **Movinmotion** ») est une société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Créteil sous le n°751 162 058, dont le siège social est situé 29bis rue Jean-Jacques Rousseau 94200 Ivry-Sur-Seine.

Movinmotion a pour activité le développement et l'exploitation d'une plateforme accessible à l'adresse <https://salarie.app.movinmotion.com> (la « **Plateforme** ») et, plus généralement, la fourniture de services liés à celle-ci, en vue notamment de permettre aux Salariés (le(s) « **Salarié(s)** ») d'administrer leurs contrats, de suivre leurs activités et leurs droits, de partager des informations administratives avec des employeurs, et de développer leur réseau et opportunités d'emplois (ensemble les "**Services**").

### 2. DÉFINITIONS

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

« **Compte** » : le compte personnel du Salarié lui permettant, au moyen de ses identifiants, d'accéder à la Plateforme et aux Services.

« **Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme Salarié** » ou « **CGU Plateforme Salarié** » : les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme Salarié qui ont pour objet d'encadrer les conditions d'utilisation de la Plateforme par le Salarié y compris leur préambule et leurs annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement de celles-ci.

« **Employeur(s)** » : la personne physique ou morale ayant souscrit à titre professionnel à un ou plusieurs Services proposés aux Employeurs sur la Plateforme Employeur.

« **Salarié(s)** » : la personne physique ayant souscrit à titre professionnel, notamment en sa qualité d'intermittent du spectacle, à un ou plusieurs Services proposés aux Salariés sur la Plateforme Salarié.

« **Parties** » : ensemble le Salarié et Movinmotion.

« **Plateforme Employeur** » : la plateforme Internet créée, développée et exploitée par Movinmotion et accessible à l'Employeur à l'adresse URL <https://app.movinmotion.com>.

« **Plateforme** » ou « **Plateforme Salarié** » : la plateforme Internet créée, développée et exploitée par Movinmotion et accessible au Salarié à l'adresse URL <https://salarie.app.movinmotion.com>.

« **Services** » : les Services, y compris les fonctionnalités de la Plateforme, décrits aux présentes auxquels le Salarié a accès sur la Plateforme et/ou qui lui sont fournis par Movinmotion.

### 3. OBJET

Les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme Salarié ont pour objet de fixer les conditions d'utilisation de la Plateforme Salarié et des Services liés à celle-ci et de définir les droits et obligations du Salarié et de Movinmotion.

### 4. ACCEPTATION

L'accès à la Plateforme et aux Services se manifeste par l'acceptation préalable des CGU Plateforme Salarié.

Avant tout accès à la Plateforme, le Salarié est tenu d'avoir préalablement pris connaissance des CGU Salarié accessibles et imprimables via un lien dans le widget, et de les avoir acceptées au moyen de la case prévue à cet effet à la 1<sup>ère</sup> connexion.

En cochant la case prévue à cet effet, le Salarié s'engage à utiliser la Plateforme et les Services dans le respect des CGU Plateforme Salarié. A défaut d'accepter les présentes, le Salarié ne pourra pas accéder à la Plateforme.

## 5. MODIFICATIONS

Movinmotion se réserve la faculté de modifier les CGU Plateforme Salarié notamment pour refléter les évolutions de ses Services et/ou des dispositions législatives et réglementaires applicables. Ces modifications seront signalées par tout moyen utile et notamment par la publication d'une mention de mise à jour avec la date de mise à jour sur les CGU Plateforme Salarié.

Si le Salarié n'accepte pas les modifications des CGU Plateforme Salarié, il ne pourra pas continuer d'utiliser et devra cesser toute utilisation des Services et de la Plateforme, sans préjudice du respect des obligations ayant vocation à perdurer à la cessation de cette utilisation.

Tout Salarié qui a recours aux Services et utilise la Plateforme postérieurement à l'entrée en vigueur des modifications apportées aux CGU Plateforme Salarié est réputé avoir accepté ces modifications.

## 6. ACCÈS À LA PLATEFORME ET AUX SERVICES

**6.1. Prérequis techniques.** Le Salarié devra disposer d'une connexion au réseau Internet haut débit (de type ADSL ou Fibre). Le Salarié reconnaît avoir pris connaissance du fait que la Plateforme fonctionne avec les dernières versions mises à jour des navigateurs suivants : Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Safari.

**6.2. Création et activation du compte.** L'accès du Salarié à la Plateforme et aux Services s'effectue au moyen d'un Compte dont la création s'effectue sur invitation de l'Employeur ou sur demande sur la PlateformeSalarié ou depuis le site [www.filmfrancetalents.com](http://www.filmfrancetalents.com). Le Salarié est invité à définir un mot de passe dont il s'engage à conserver et à garantir le maintien de la confidentialité et à certifier qu'il n'est pas un robot.

Le Salarié devra veiller à la sécurité de ses accès en utilisant un mot de passe unique, personnel, robuste et conservé de manière strictement confidentielle. Le Salarié reconnaît que la responsabilité de Movinmotion ne pourra être engagée en cas d'accès frauduleux à la Plateforme et aux Services en raison d'un défaut ou d'une faille de sécurité résultant d'une imprudence, erreur ou omission du Salarié lui-même.

Le Salarié doit immédiatement contacter Movinmotion aux coordonnées mentionnées à l'article 17.1 des présentes s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à Movinmotion le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

## 7. SERVICES

**7.1. Description des Services.** Le Salarié accède au moyen de la Plateforme aux Services suivants :

- **Le Service de signature électronique de ses contrats de travail** lui permettant de procéder à la signature électronique de ses contrats de travail et d'y avoir accès sur la Plateforme dont la description complète et à jour des fonctionnalités est disponible sur le centre d'aide à l'adresse suivante : <https://salarie.support.movinmotion.com/portal/fr/kb/espace-salari%C3%A9s/les-contrats>.
- **Le Service d'assistance à l'administration de ses activités**, lui permettant de visualiser ses recrutements, indiquer ses périodes de disponibilités, de télécharger ses contrats et ses documents de paie. La description complète et à jour des fonctionnalités est disponible sur le centre d'aide à l'adresse suivante : <https://salarie.support.movinmotion.com/portal/fr/kb/espace-salari%C3%A9s/les-activit%C3%A9s>.
- **Pour les salariés en CDD d'Usage : le Service d'assistance à l'administration de ses droits et indemnités**, lui permettant de suivre ses heures travaillées et celles restant à travailler afin d'ouvrir ou de renouveler ses droits à l'assurance chômage pôle emploi spectacle, de calculer ses indemnités congés spectacles et le montant de ses revenus imposables et d'ajouter, le cas échéant, les heures travaillées pour un employeur n'ayant pas souscrit aux services proposés aux Employeurs dont la description complète et à jour des fonctionnalités est disponible sur le centre d'aide à l'adresse suivante : <https://salarie.support.movinmotion.com/portal/fr/kb/espace-salari%C3%A9s/suivi-de-ma-situation>.
- **Le Service talents, disponible sur demande d'activation du Salarié**, lui permettant de publier son profil, d'accéder et de répondre aux offres d'emplois publiées par les Employeurs et, le cas échéant, d'être mis en relation avec eux dont la description complète et à jour de ses fonctionnalités est disponible sur le centre d'aide à l'adresse suivante : <https://salarie.support.movinmotion.com/portal/fr/kb/espace-salari%C3%A9s/chercher-du-travail-sur-talents/movinmotiontalents>.
- **Le Service note de Frais** : disponible sur activation de l'Employeur, permettant au Salarié de prendre en photo un justificatif de dépense et de l'envoyer à son employeur en vue d'un remboursement.
- **Le Service support** lui permettant de bénéficier d'une documentation d'assistance disponible sur le centre d'aide de la Plateforme visant à apporter des réponses générales à des problématiques courantes, disponible à l'adresse suivante : <https://salarie.support.movinmotion.com/portal/fr/kb/espace-salari%C3%A9s>

**7.2. Évolutions des Services.** Movinmotion se réserve le droit de faire évoluer librement les Services, notamment pour des raisons légales ou technologiques à sa seule discrétion, afin de créer de nouvelles fonctionnalités ou d'améliorer des fonctionnalités existantes. Toute modification des Services déjà mis à la disposition du Salarié lui est opposable sans préavis à compter de sa mise en production et ou de sa communication par Movinmotion.

## 8. CONDITIONS TARIFAIRES

L'utilisation de la Plateforme et des Services est gratuite pour les Salariés.

Movinmotion se réserve toutefois le droit de faire évoluer les conditions tarifaires et s'engage, dans ce cas, à en aviser préalablement le Salarié avec un préavis minimum de trois (3) mois avant leur entrée en vigueur de telle sorte que celui-ci puisse décider de la poursuite de son utilisation de la Plateforme et des Services aux nouvelles conditions tarifaires. A défaut de résiliation de sa souscription à la Plateforme et aux Services dans ce délai de trois (3) mois, la modification tarifaire sera réputée acceptée par le Salarié et applicable.

## 9. ENGAGEMENTS DU SALARIÉ

**9.1. Capacité juridique.** Le Salarié garantit avoir la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes.

**9.2. Respect des lois, réglementations en vigueur.** Le Salarié s'engage dans son usage de la Plateforme et des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits des tiers ou à l'ordre public.

**9.3. Accès à la Plateforme et aux Services.** Le Salarié s'engage à accéder à la Plateforme et aux Services conformément aux présentes.

**9.4. Utilisation de la Plateforme et des Services.** Le Salarié s'engage à utiliser la Plateforme et les Services conformément aux présentes et à l'usage pour lesquels ils ont été destinés. Il s'engage en particulier à respecter les étapes, conditions et modalités d'utilisation de chaque Service décrit sur la page d'accès à chaque Service de la Plateforme.

**9.5. Informations et contenus.** Le Salarié reconnaît et déclare que les informations renseignées et les contenus transmis sur la Plateforme en particulier ses données d'identification, ses qualifications et expériences ou toute autre information figurant sur son curriculum vitae sont exacts, à jour et complets afin de préserver leur exactitude et qu'il est, à ce titre, le seul responsable de la sincérité et de l'exactitude de ses informations/contenus. Toutefois, au cas où l'une des informations à renseigner ou contenu fourni s'avérerait faux, incomplet, obsolète, mensonger ou injurieux, le Salarié reconnaît que Movinmotion se réserve le droit, sans aucune notification ou indemnité et sans préavis, de suspendre ou de clôturer son Compte et de lui refuser l'accès à tout ou partie de la Plateforme et des Services.

**9.6. Comportements prohibés.** Le Salarié s'interdit tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher le bon fonctionnement de la Plateforme, toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes informatiques de Movinmotion, tous détournements des ressources système de la Plateforme, toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de Movinmotion, toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification et plus généralement tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de Movinmotion ou des autres Salariés.

**9.7. Réclamation d'un tiers.** Le Salarié garantit Movinmotion contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que Movinmotion pourrait subir du fait de la violation, par le Salarié de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes. Le Salarié s'engage à indemniser Movinmotion de tout préjudice qu'elle subirait et lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

## 10. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE MOVINMOTION

**10.1. Accès et fonctionnement de la Plateforme et des Services.** Movinmotion s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art à partir des éléments saisis sur la Plateforme par le Salarié et ses Employeurs, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultats, ce que le Salarié reconnaît et accepte expressément.

**10.2. Disponibilité et Performance de la Plateforme.** Movinmotion s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de la Plateforme. Movinmotion se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès à la Plateforme pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration. De même, Movinmotion ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à la Plateforme qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication. Movinmotion fait, par ailleurs, ses meilleurs efforts aux fins d'assurer la préservation de la sécurité de la Plateforme. Toutefois, la Plateforme peut ponctuellement présenter des erreurs et/ou des bogues susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements des Services pour lesquels Movinmotion ne peut en aucun cas être responsable en raison des précautions utiles mises en place.

**10.3. Limitation de responsabilité.** Movinmotion ne garantit pas au Salarié que la Plateforme et les Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts et que la Plateforme et les Services, étant standards et nullement proposés à la seule intention d'un Salarié donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes. Movinmotion ne saurait être responsable des contenus publiés par le Salarié (e.g. curriculum vitae etc.) ou de la bonne exécution des obligations sociales de l'Employeur étant précisé que tous les conseils délivrés par Movinmotion sur la Plateforme sont purement indicatifs et n'ont aucune valeur légale. En tout état de cause, Movinmotion ne pourra être tenue pour responsable que des dommages directs prévisibles et avérés subis au titre de l'utilisation de la Plateforme et des Services. Movinmotion ne pourra être tenue pour responsable des dommages indirects, perte commerciales, pertes de revenus, pertes de profits, pertes de bénéfiques, pertes de contrats, pertes de clientèles, perte de chance, manque à gagner, pertes de données, atteinte aux données, atteinte à l'image ou à la réputation ou préjudice moral.

## 11. DURÉE – RÉSILIATION

**11.1. Durée.** Les CGU Plateforme Salarié sont applicables pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation par le Salarié jusqu'à la clôture de son Compte par ce dernier ou Movinmotion.

**11.2. Résiliation pour convenance.** Le Salarié est libre, à n'importe quel moment, d'arrêter son utilisation de la Plateforme et des Services, pour quelques motifs que ce soit sans préavis en demandant la clôture de son Compte. De la même façon, Movinmotion pourra procéder à la clôture du Compte du Salarié sans motif, moyennant le respect d'un préavis de 3 (trois) mois pendant lequel les Services continueront d'être exécutés.

**11.3. Résiliation pour manquement.** Chaque Partie pourra en tout état de cause demander la clôture du Compte en cas de manquements graves et répétés de l'autre Partie à ses obligations prévues aux présentes sans préjudice de toute action que celle-ci pourrait décider d'engager à l'encontre de l'autre Partie.

Movinmotion se réserve également la possibilité de suspendre l'accès à la Plateforme et aux Services ou de clôturer le Compte s'il s'avère que les Services ne peuvent être exécutés en raison d'un défaut répété de coopération du Salarié.

**11.4. Effets.** La résiliation des présentes pour quelque cause que ce soit entraîne la clôture du Compte du Salarié qui conservera néanmoins un accès aux Services pendant trois mois lui permettant de télécharger et de sauvegarder par ses propres moyens et ressources ses documents (contrats de travail, fiche de paie, tableau de suivi de droits etc.) stockés sur la Plateforme.

Les stipulations qui devraient raisonnablement perdurer après la résiliation de celles-ci, resteront en vigueur, et, notamment mais non-exclusivement, les Articles 12 et 15 relatifs à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

## 12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**12.1. Plateforme.** Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par Movinmotion sur la Plateforme sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un ou quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Movinmotion sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

**12.2. Licence d'utilisation.** Movinmotion concède au Salarié, pour le monde entier et pour la durée de l'utilisation des Services, une licence non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme, dans sa version existante à la date des présentes et dans toutes éventuelles versions à venir. Cette licence est consentie aux seules fins d'utilisation de la Plateforme et des Services par le Salarié.

Le Salarié s'interdit de reproduire, arranger, adapter tout ou partie de la Plateforme ; procéder à toute forme d'exploitation commerciale de la Plateforme auprès de tiers ; céder, fournir, prêter la Plateforme, en concéder des sous-licences ou autres droits d'usage ou, de manière plus générale, de communiquer à un tiers ou à une société affiliée non autorisée tout ou partie de la Plateforme ; procéder à la télétransmission de la Plateforme, à sa mise en réseau, notamment sur internet ou à sa diffusion sous toute autre forme, sans autorisation écrite et préalable de Movinmotion, créer toute œuvre dérivée de tout ou partie de la Plateforme.

## 13. DONNÉES PERSONNELLES

Les Données Personnelles des Salariés sont collectées sur la Plateforme dans le cadre de l'exécution des Services dont le traitement est soumis au respect du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et de la réglementation française en vigueur et régi par la charte de protection des données personnelles de Movinmotion accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://storage.googleapis.com/documentation.storage.movinmotion.com/movinmotion-politique-confidentialite-salarie.pdf>

## 14. PUBLICITÉ

Movinmotion se réserve la faculté d'insérer sur toute page de la Plateforme et dans toute communication aux Salariés tous messages publicitaires ou promotionnels sous une forme et dans des conditions dont Movinmotion sera seule juge.

## 15. CONFIDENTIALITÉ

Le Salarié est amené à communiquer, directement ou indirectement, des informations confidentielles le concernant ou lui appartenant. Movinmotion reconnaît et accepte que ces informations confidentielles sont la propriété du Salarié et sont de nature confidentielle en ce qu'elles se rapportent à ses activités et/ou ses affaires de nature commerciale, administrative, financière, juridique, technique, scientifique.

Le Salarié reconnaît qu'après avoir accepté de faire partie de la liste des collaborateurs d'une entreprise, l'Employeur aura accès à sa fiche de renseignement

Movinmotion s'engage à ce qu'elles soient utilisées uniquement et strictement aux fins et dans le cadre de l'exécution des Services et fera ses meilleurs efforts afin qu'elles ne soient pas utilisées ou copiées, directement ou indirectement, en tout ou partie, à d'autres fins ou dans un autre cadre que l'exécution des Services sans l'accord du Salarié étant précisé que cette obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont déjà connues du public ou qui le deviendraient de manière licite et sans violation des présentes et aux informations dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires ou administratives, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une Partie.

## 16. LIENS VERS DES SITES TIERS

La Plateforme peut contenir des liens vers d'autres sites internet susceptibles d'intéresser le Salarié. La responsabilité de Movinmotion ne saurait être recherchée ni engagée quant au contenu de l'un de ces sites tiers, auquel le Salarié aurait eu accès au moyen de ces liens.

En outre, Movinmotion ne dispose d'aucun moyen de contrôle du contenu de ces sites tiers qui demeurent totalement indépendants de la Plateforme. De surcroît, l'existence d'un lien entre la Plateforme et un site tiers ne signifie en aucun cas que Movinmotion approuve à quelque titre que ce soit le contenu de ce site et *a fortiori* l'usage qui pourrait en être fait.

Toute utilisation ou insertion d'un lien vers la Plateforme devra par ailleurs être préalablement autorisée par Movinmotion qui pourra être contacté par le biais de l'adresse : [hello@movinmotion.com](mailto:hello@movinmotion.com).

## 17. DISPOSITIONS DIVERSES

**17.1.** Movinmotion fait élection de domicile à l'adresse suivante : 29bis rue Jean Jacques Rousseau 94200 Ivry sur Seine et le Salarié à l'adresse renseignée le plus récemment sur son Compte.

**17.2.** Si une quelconque des stipulations des CGU Plateforme Salarié ou une partie d'entre elles est nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraîne pas la nullité des CGU Plateforme Salarié.

## **18. LOI APPLICABLE**

Les CGU Plateforme Salarié sont soumises à la loi française.

## **19. JURIDICTION COMPÉTENTE**

Tout différend portant sur la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris auquel il est fait expressément attribution de compétence, même en cas de référé ou de pluralité de défendeurs.